



LE PRESIDENT

Monsieur Edouard PHILIPPE
Premier ministre
Hôtel de Matignon
57, rue de Varenne
75007 PARIS

Réf : NF/EVMB/18/18

Laon, le 9 août 2018

Monsieur le Premier ministre,

Vous connaissez les difficultés budgétaires qu'affronte le Conseil départemental de l'Aisne et je ne manque pas d'attirer régulièrement l'attention des membres du gouvernement, afin de promouvoir et défendre les territoires ruraux, à l'exemple de l'Aisne.

Nos difficultés s'expliquent, notamment, par la **croissance régulière des dépenses sociales obligatoires** et qui ne font qu'accentuer les disparités de ressources entre les Départements et renforcer la pauvreté de certains.

L'Aisne compte parmi les Départements les plus impactés par cette tendance. Ainsi, depuis 2008, **nos dépenses sociales ont augmenté de près de 60%, pour atteindre 357 millions d'euros en 2017.**

Depuis que j'ai été élu, en 2015, à la Présidence du Conseil départemental, avec les Conseillers départementaux qui soutiennent mon action, **nous avons optimisé nos moyens, maîtrisé une dette particulièrement élevée et baissé significativement nos dépenses de fonctionnement.**

Pour autant, **ces efforts sont anéantis par l'augmentation continue des dépenses sociales** et il est vraisemblable que cette tendance se prolonge en 2019.

En complément, **de nombreuses incertitudes empêchent notre collectivité d'anticiper la construction de son budget :**

- la **remise en cause d'une augmentation de +0.2 points des Droits de Mutation à Titre Onéreux** bloque la possibilité de construire une péréquation horizontale, pourtant vitale, entre les Départements,
- Notre collectivité n'a pas reçu d'assurance de **bénéficier, au titre de l'année 2018, d'une aide exceptionnelle compensant le coût des allocations individuelles de solidarité,** et permettant d'assurer la liaison avec la mise en place du dispositif pérenne à compter de 2019.

Dans ce contexte, j'ai décidé, par courrier en date du 9 août, ci-joint, d'informer les **Présidents associatifs de notre département, du risque de suppression des dépenses facultatives de notre part**, et je leur ai par conséquent recommandé de construire leurs budgets sans tenir compte d'une subvention de la part du Conseil départemental.

Il est vital que le gouvernement apporte désormais rapidement des réponses concrètes aux problématiques budgétaires qui frappent de nombreux Départements, en particulier l'Aisne, qui conjugue les défis de la ruralité avec de graves difficultés budgétaires. **Je sollicite l'intervention dès que possible de votre gouvernement sur les deux points évoqués précédemment.** En effet, ces deux mesures sont les plus urgentes face à la situation fortement dégradée du Département.

Je n'ignore pas la complexité de la mission du Gouvernement ni les difficiles arbitrages qui doivent être pris. **Je tiens cependant à vous réaffirmer mon souhait de travailler dans une véritable logique partenariale avec l'Etat, à l'exemple de notre signature volontaire du pacte financier Etat-Collectivités conclu, à Lille, le 28 juin dernier, en votre présence.**

Je sais pouvoir compter sur votre volonté à trouver des solutions pour des territoires aujourd'hui à bout de souffle.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'N. Fricotéaux', enclosed within a simple, hand-drawn rectangular frame.

Nicolas FRICOTEAUX

Copie :

- Monsieur le Préfet de l'Aisne

Pièce jointe :

- Courrier adressé aux Présidents d'associations de l'Aisne